

Décision

Générale

colonial

Décision n° 483 Personnel indigène

n° 483

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 juin 1943

Numéro JO

n° 13 du 30/07/1943

Date du numéro

30 juillet 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le nomme MOHAMED ABDOU GAMIL employé à l'essai au Bureau des Finances depuis le 24 Avril 1943 est engagé en qualité de Commis auxiliaire au salaire journalier de 25 francs.